LE COEFFICIENT DU COUT DE LA VIE DANS LE NORD

Lundi ont commencé à la Préfecture du Nord les travaux préparatoires des sous-commissions, ayant pour but d'établir le nouveau coefficient du coût de la vie pour l'hiver 1932-1933 et le printemps prochain.

A 9 h. 30 du matin avait lieu la réunion de la sous-commission des objets divers et loyers.

A 15 heures, se réunissait la sous-commission d'alimentation.

Ces réunions se tinrent sous la présidence de M. Verlomme, secrétaire général du Nord, à la Préfecture. Il serait prématuré de tirer une conclusion quelconque de ces réunions préparatoires, attendu que leurs décisions, même de détail, sont soumises à révision par la commission plénière du coût de la vie qui doit se réunir vendredi.

Tout ce que nous pouvons dire c'est que si une baisse certaine a été constatée sur certains articles, par contre, une légère hausse se manifeste en d'autres domaines, et que la situation est inchangée pour certains produits.

Comment s'équilibrera tout cela ?... Il faut attendre vendredi soir, la réunion plénière du coût de la vie ayant lieu à 15 heures, pour le savoir.

Notons encore que la sous-commission de l'habillement doit se réunir aujourd'hui, à 15 heures, toujours sous la présidence de M. Verlomme.

L'étrange odyssée d'une Polonaise précoce d'Abscon

Le 27 avril dernier, sur la plainte de Thomas Zboinski, mineur, la gendarmerie d'Abscon procédait à l'arrestation, sous l'inculpation de mineure, du nommé Pierre Onorati, 42 ans, ouvrier mineur. Zboinski lui reprochait d'avoir engagé sa fille Wanda, âgée de 12 ans, à se rendre dans le Midi pour y faire soi-disant les vendanges.

Onorati protesta contre l'accusation portée contre lui mais il ne pouvait dire ce qu'était devenue la gamine.

Voici ce qui s'était passé :

Le 24 août, Wanda Zboinski s'était rendue dans un bureau de placement d'Abscon pour trouver un emploi. On l'avait éconduite parce qu'elle n'avait pas d'autorisation de ses parents ; là, elle avait rencontré Onorati qui lui avait raconté qu'avant cherché à s'embaucher dans le Midi à cause de son état de santé il avait trouvé une place de chauffeur d'auto à **Castres-sur-l'Agout** (Tarn).

La jeune Wanda s'imagina aussitôt qu'elle pourrait l'accompagner et faire là-bas les vendanges, mais Onorati voulut, assure-t-il, se débarrasser de l'enfant.

Le lendemain, jeudi, il roulait à bicyclette vers **Somain** lorsqu'il rencontrait sur la route la jeune Wanda, exténuée, s'en allant à l'aventure.

A **Somain**, il prit avec elle, le train pour Douai ; il la conduisit dans un bureau de placement rue St-Christophe où elle reçut la même réponse qu'au bureau d'**Abscon** ; de là ils se rendirent au café Roma pour se réconforter.

Wanda y vit un Polonais que la fillette dit connaître sous le nom de Jacques et sa femme Marie ; elle lui raconta ce qu'elle voulait faire et ce Jacques l'emmena avec lui à Paris le vendredi. Sur ces entrefaites Onorati était retourné à **Abscon** où il avait été arrêté par les gendarmes.

La jeune Polonaise arrivée à Paris avec son compatriote aurait été conduite par lui de la capitale à Orléans.

Les deux valises dont ils étaient nantis furent déposées séparément à la consigne. Le soi-disant Jacques l'aurait alors conduite vers la Loire et l'aurait engagée à faire une promenade en « barquette » assurant qu'elle le retrouverait sur le quai à son retour : mais la promenade finie, elle se trouva seule, abandonnée.

Se rendant aux informations à la consigne de la gare, elle apprit que son compagnon avait retiré sa valise.

Sans se décourager, la petite Polonaise aurait pris un ticket pour Bordeaux. Avec quel argent ?

Elle avait, disait-elle, 30 francs à son départ d'Abscon ; Onorati lui aurait donné 15 francs et le Polonais 20 francs. Cela fait ensemble 65 francs et le billet de 3e classe d'Orléans à Bordeaux coûte 99 francs...

Arrivée à Bordeaux elle demanda à un chauffeur de taxi de la conduire à Toulouse. La distance entre ces deux villes est de 250 kilomètres : le chauffeur ne lui demanda pas si elle avait de quoi payer et l'aller et le retour...

Voyant que le chauffeur avait « marché » quand elle se vit à Toulouse, elle lui demanda de continuer vers Paris ! !

Le chauffeur de « taxi » cette fois demanda un acompte.

La jeune Polonaise lui répondit qu'elle avait perdu son sac à main...

Le chauffeur la conduisit alors devant la police toulousaine et durant plusieurs semaines elle fut retenue.

Elle est revenue à **Valenciennes** et se trouve confiée au service des Enfants assistés en attendant la fin de l'instruction de cette étrange affaire...

UN CHARRETIER DE CAMBRAI A ÉTÉ VICTIME D'UN TERRIBLE ACCIDENT

Un accident, dont les suites malheureusement furent mortelles, s'est produit dans l'après-midi de lundi route de Bapaume, aux confins des territoires de **Cambrai** et de **Fontaine-Notre-Dame**.

Sur cette voie particulièrement fréquentée, des passants trouvaient gisant sur la chaussée un homme paraissant dangereusement blessé. Ils le déposèrent sur le côté du chemin en même temps que l'on s'occupait de lui procurer des soins et de prévenir la gendarmerie. Il était alors environ 17 heures.

Autant qu'il fut possible de le déterminer—sur-le-champ, il s'agissait d'un charretier de la maison Durovon, bois, boulevard Duplelx, à **Cambrai**, nommé Courbet, âgé de 60 ans, lequel, selon toute vraisemblance, était tombé du véhicule qu'il conduisait et avait été grièvement atteint dans sa chute, car il ne reprenait pas connaissance.

On eut recours à l'obligeance d'un chauffeur de camion automobile, M. Bisiaux, qui venait à passer, pour transporter le malheureux à l'hôpital de Cambrai.

Le chirurgien de l'établissement devant la gravité de l'état du blessé allait procéder d'urgence à une intervention qui seule pouvait présenter quelque chance de sauver le pauvre homme, mais celui-ci succombait avant que l'opération ait pu être pratiquée.

A la suite de cet accident une enquête a été ouverte en vue de déterminer les circonstances exactes en lesquelles il survint.

UN MANOUVRIER DE BUSIGNY BROYÉ AU PASSAGE A NIVEAU DE LUGNY-SOUS-MARLE

Dimanche, dans la soirée, le passage à niveau de Lugny-sous-Marle, à quelques kilomètres de Vervins, a été le théâtre d'un accident tragique qui a coûté la vie à un manouvrier.

M. Joseph Mortier, originaire de **Busigny** (Nord), où il est né en 1870, revenait de Voharies. Comme il arrivait à Lugny-sous-Marle, vers 18 h. 15, il trouva fermé le passage à niveau, le rapide Hirson-Paris étant signalé. Néanmoins, il voulut traverser et s'engagea sur la voie par le portillon et ce, malgré la défense de la garde-barrière. Le brouillard l'empêchant de voir le train, Mortier fut renversé par le convoi qui lui passa sur le corps et le déchiqueta horriblement.

La victime, qui est célibataire, habitait Lugny.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléph. 3.51) Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

UN CHIFFONNIER AVAIT ILLICITEMENT ORGANISÉ UNE LOTERIE

On a vu se multiplier ces dernières années, le nombre des loteries, qui, la plupart du temps, sont organisées aux profits d'œuvres charitables, qu'on ne saurait trop encourager.

Mais l'art de l'escroquerie est varié à l'infini. Certains escrocs habiles savent parfois profiter des circonstances et sous le couvert de la bienfaisance, ne travailler que dans un esprit de lucre et pratiquer le vol à l'insu de tous, jusqu'au moment où leurs agissements parviennent aux oreilles de ceux qui ont pour mission de veiller au bien public.

Par ailleurs, il peut arriver que des gens honnêtes, ignorants des lois se fassent escrocs sans le savoir. Est-ce dans cette catégorie qu'il faut placer ce croisien à qui la police a interdit de poursuivre dans ses intentions et qui avait imaginé la loterie que voici ?

M. H. C., 51 ans, manœuvre journalier, à ses heures chiffonnier, domicilié, rue de Maubeuge, à Croix, a naguère acheté les ruines de l'ancienne meunerie Jonville, à l'angle de la rue Condorcet et du quai de Brest, à Roubaix.

Sur le terrain de cet immeuble il a aménagé un hangar où il entrepose les objets de son commerce et une masure habitée par une pauvre femme, quasi aveugle, qui vit séparée de son mari, en compagnie d'une âme charitable, qui s'est donnée pour mission de guider ses pas incertains.

Le chiffonnier fit l'acquisition de deux vieilles voitures automobiles de marque américaine. Il songea à mettre ces voitures en loterie au profit de sa locataire atteinte d'une cécité presque complète. Mais pour organiser une loterie il faut des autorisations. La loi du 21 mai 1836, vieille on le voit, de près d'un siècle, est formelle à ce sujet et ne permet à quiconque d'organiser une loterie, que muni de l'autorisation préfectorale, délivrée après avis favorable du maire.

Le Croisien n'ignorait pas cette chose et il pria so locataire de demander à la mairie, cette autorisation, qui lui fut refusée.

Néanmoins, le chiffonnier passa outre à ce refus et fit émettre des carnets de billets de tombola à un franc, pour une somme de six mille francs, chaque carnet contenant cinquante billets.

Sur chaque billet, il était indiqué que la tombola était organisée au profit d'une aveugle, que le tirage aurait lieu dans un café voisin de la place d'Audenarde et que les résultats seraient publiés dans un journal régional.

Or le cafetier avait refusé que le tirage s'effectue chez lui et le journal en question n'avait nullement été pressenti pour publier les résultats.

Il arriva un certain jour, qu'un vendeur de billets maladroit, en offrit un à un personnage qui n'était autre que M Desmettre, commissaire central. Celui-ci s'aperçut que la loterie n'était pas autorisée et en avisa M. Fischer, commissaire de police du cinquième arrondissement qui ouvrit une enquête.

M. Fischer fit appeler le Croisien, qui lui déclara qu'il comptait aussi faire profiter de son œuvre, le Bureau de Bienfaisance et les Mutilés.

Il prit l'engagement de rembourser les personnes qui avaient acheté un billet. Une note, a d'ailleurs, été publiée dans notre journal à ce sujet. Environ 300 billets ont été écoulés dans le public.

Néanmoins le dossier de l'affaire a été transmis au Procureur de la République.

Le Croisien nanti d'un procès-verbal pour infraction à la loi du 21 mai 1836, sera selon décision du Parquet, poursuivi au non devant le Tribunal Correctionnel ? — **J. D.**

Halle Flipo, 1/2 kg. café 7.50, Gruyère 6 f.

SUITES MORTELLES D'UNE CHUTE

Lundi 7 novembre, une femme fut trouvée étendue vers 2 h. du matin, dans un hangar construit derrière l'habitation de M. Lemay, cafetier à *Estaimpuis* (Belgique). Des douaniers belges avertirent la gendarmerie de Leers-Nord et, après enquête, il fut établi qu'il s'agissait de Mme Marie Vandenberghe, épouse Delcroix, 42 ans, domicilié 45, rue Vallon, à Roubaix.

D'après les déclarations de cette dernière, il semblait ressortir qu'étant en état d'ivresse, elle fut déposée dans le hangar par deux hommes, qui l'abandonnèrent ensuite. Elle voulut monter à l'étage supérieur en se servant d'une échelle, mais, après avoir perdu l'équilibre, elle tomba lourdement sur le sol.

Certainement atteinte de lésions internes, la malheureuse fut admise à l'hôpital « La Fraternité », à Roubaix. Nous apprenons que cette dernière a succombé à ses blessures au cours de la journée d'hier, à l'établissement hospitalier.

CASINO DE ROUBAIX
VENDREDI à 8 h. 30 DÉBUTE
NONI
et son CÉLÈBRE JAZZ
La location est ouverte

LA MÉPRISE DE LA RUE DE LILLE

Pierre Zwiagintzeff

L'émoi provoque par la regrettable méprise de la rue de Lille n'est pas encore calmé. On commente diversement l'intervention courageuse, mais brusquée, de M. Claessens.

Il est à peu près établi que le Russe, lequel serait un ancien capitaine de l'armée tsariste, avait trop bu, quand il pénétra chez Mme Henneuse. On sait qu'il avait abusé de bières fortes et ceci explique sa méprise.

LUNA PARK, Ciné-Dancing, 136, rue Pierre-de-Roubaix. — Les personnes qui n'ont pu trouver place dimanche (matinée) pour voir **Le Rosier de Mme Husson** sont informées que les dernières séances auront lieu Mardi et Mercredi, en soirée ; Jeudi, matinée et soirée. 3122

L'EXPOSITION DE T. S. F. S'EST CLOTURÉE SUR UN TRÈS GRAND SUCCÈS

L'exposition de T. S. F. vient de se clôturer après avoir obtenu un très grand succès.

Dimanche, un très nombreux public s'est rendu en la salle municipale des fêtes, où se tenait cette manifestation de vulgarisation scientifique.

Le comité organisateur du Radio-Club du Nord de la France, ainsi que tous les exposants remercient vivement toutes les personnes et toutes les organisations qui leur ont apporté leur précieux appui.

Avant la fermeture de l'exposition il fut procédé au tirage des tombolas gratuites entre tous les visiteurs du salon. Tous les lots furent généreusement offerts par les exposants :

1° Tombola des billets d'entrée :

1825	5511	1264	4691	2663	1025	232
1276	4953	1263	759	3763	2402	7198
1822	3836	2506	495	2766	5840	5076
3198	7955					

2° Tombola des billets d'annonce lancés en ville :

15.040	16.341	5.852	3.905	11.315	18.627
11.979	18.468	19.052	18.470	18.427	13.096
3.474	11.598	8.357	3.391	14.340	

Les lots sont à réclamer au siège social du R.C.N.F., 55, rue du Maré-social du R.C.N.F., 55, rue du Maré-vembre.

BOCK MEYERBEER ROUBAIX
ROI DES BOCKS

L'ADJUDANT DE GENDARMERIE M. PIERRE TRÉVAUX EST ENTRÉ EN FONCTIONS HIER

Il y a une quinzaine de jours, nous avons annoncé la nomination à Roubaix, en remplacement de M. l'adjudant-chef Lecourte, qui a fait valoir ses droits à la retraite, de M. l'adjudant Pierre Trévaux, attaché au poste de gendarmerie de Montreuil-sur-Mer.

Nous apprenons que ce gradé a pris, officiellement ses fonctions hier matin.

M. Pierre Trévaux

D'une extrême gentillesse et possédant de hautes qualités professionnelles, M. Trévaux donnera certainement entière satisfaction à ses chefs et saura s'attirer la sympathie de ses subordonnés ainsi que celle de la population roubaisienne.

Ses états de services sont d'ailleurs élogieux. Agé de 45 ans, M. Trévaux est originaire de Le Transloy (Pas-de-Calais, où il est né en 1887. Après avoir effectué son service militaire il fut affecté, sur sa demande, à la 2e Légion de Gendarmerie.

Au cours des opérations 1914-1918, il fit partie de la prévôté, et, après les hostilités, il fut envoyé à Wissembourg (Bas-Rhin), avec le grade de maréchal des logis-chef. Il resta de longues années dans les provinces reconquises et c'est en 1929, à Alkirch, qu'il obtint son galon d'adjudant.

Il revint dans le Nord, à Landrecies et fut ensuite affecté, le 1er novembre 1931, à Montreuil-sur-Mer. Lors du départ de M. l'adjudant-chef Lecomte, ses chefs le jugèrent apte à occuper le poste important de Roubaix et cette nomination est tout à l'honneur de M. Pierre Trévaux, titulaire de la médaille militaire, du Nichan El Anouat, et de plusieurs autres décorations.

En doublant un tram à gauche

Un accident, dû à l'imprudence d'un automobiliste, s'est produit au début de l'après-midi d'hier, rue du Collège, vers 13 h. 30. En doublant un tram à gauche, l'automobile conduite par M. Arthur Lemyze, demeurant 513, rue de Lannoy, s'est jetée sur une voiture en stationnement, face au numéro 167 de la rue du Collège, appartenant à M. Léon Tiberghien, domicilié à cette dernière adresse.

Tout se résume à des dégâts purement matériels de part et d'autre. M. Denelle, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités de cet accident.

LA SAINTE-CÉCILE

A LA FANFARE DE TROMPETTES « LES ENFANTS DU NORD »

Les membres de la Fanfare de Trompettes « Les Enfants du Nord », qui dimanche dernier, à l'occasion de la sainte Cécile, manifesté leur sympathie à l'égard de leurs dirigeants. Au grand complet, ils se sont rendus chez leur sympathique chef, M. Victor Boulnuy, 27, rue Flipo, M. Béclin, président civil, a pris la parole pour faire l'éloge du directeur dont il se plut à souligner le dévouement. Un vin d'honneur fut servi et un vivat chaleureux fut chanté en l'honneur du héros de cette manifestation de sympathie.

Les musiciens se rendirent ensuite chez MM. Cyril Delmey et Desrumaux, devant les habitations desquels, ils exécuterent une serenade.

Les sociétaires prirent alors le chemin du Nouveau Roubaix, pour aller rendre hommage au président actif M. Etienne, 167, boulevard de Fourmies ; M. Boulnoy, le directeur dans une courte allocution dit tout le mérite du zélé président. Un nouveau vin d'honneur fut servi et quelques morceaux furent exécutés dans la cour d'un des immeubles d'appartements collectifs.

Une dernière visite fut rendue, chez M. Déclin, à qui, M. Etienne rendit hommage. La soirée se termina dans une saine gaieté.

A LA PHILHARMONIE DU JEAN-GHISLAIN

La « Philharmonie du Jean-Ghislain » donnait hier dimanche, en l'église du Sacré-Cœur, à la messe de 11 h. 30, sa première audition en l'honneur de Sainte-Cécile.

Le programme comportait : la « Symphonie en mi bémol » de Haydn et l'ouverture de « Guillaume Tell », de Rossini.

La foule innombrable des paroissiens et d'amateurs de belle musique qui se pressaient dans l'église, se retira charmée de cette magnifique exécution, rendue à la perfection, et qui fait le plus grand honneur à M. Nys, le chef distingué de la Philharmonie et aux instrumentistes.

Après l'exécution, la « Philharmonie du Jean-Ghislain » fit une sortie dans le quartier. A 15 h., un banquet réunit tous les sociétaires au siège, sous la présidence de M. Verbrackel, qu'entouraient MM. le docteur Delelis, vice-président d'honneur, remplaçant M. Gaydet, président d'honneur ; Sorl, adjoint au maire ; Roussel et Vanwalleghem, vice-présidents ; Nys et Deshoupets, chef et sous-chef de la « Philharmonie », etc.

Au champagne, M. Verbrackel remercie diverses personnalités, notamment MM. Gaydet, Sorl, Delelis, pour l'aide apportée à l'extension de la société, qui promet de devenir un des plus importantes sociétés musicales de la région. Notre belle phalange est digne de figurer au tout premier plan, dit-il, et il assura l'assemblée de tout son dévouement.

Un vivat est chanté en son honneur. La soirée se'st gaiement terminée par un bal.

A LA GRANDE HARMONIE

La Grande-Harmonie donnera ses auditions de Sainte Cécile samedi 26 novembre, à midi, en l'Eglise St-Martin, et le dimanche 4 décembre, à 11 h. 30, en l'Eglise Notre-Dame, sous la direction du Maître Francis Bousquet, 1er Grand Prix de Rome.

Elle interprétera le programme suivant : 1. Dimanche Breton (Guy Ropartz) ; 2. Pavane pour une infante défunte (M. Ravel) ; 3. Ouverture de Tannhauser (R. Wagner).

LE BAL DES ANCIENS ÉLEVES DE L'INSTITUT TURGOT

Le premier bal de gala de la saison, offert aux membres de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turgot, qui a eu lieu samedi, dans la magnifique salle du Colisée, a obtenu son franc et habituel succès.

Grosse affluence, jolies toilettes très remarquées, entrain, gaieté, bonne tenue, autant d'éléments qui firent de cette soirée une fête charmante. Jusqu'à très tard dans la nuit, jeune Turgotines et Turgotins, goûtèrent au plaisir de la danse, sous les yeux bienveillants des anciens, qui ne furent certes par les moins gais et les moins animés.

En résumé, soirée très réussie, bien digne des fêtes turgotines, et dont chacun conservera le meilleur souvenir.

RÉUNION DES ANCIENS DES 151e ET 351e R. I.

Dimanche a eu lieu la réunion mensuelle, sous la présidence de M. Applincourt, président ; Cauchant, vice-président ; Bourgeois, secrétaire ; Desurmont et Delplanque, trésorier ; Detie, secrétaire adjoint.

Le président, en ouvrant la séance, remercia d'abord les membres de leur marque de sympathie qu'ils lui ont exprimé lors de la mort de Mme Applincourt ; il passa ensuite la parole au secrétaire, pour lecture du compte rendu de la réunion précédente. La fête de Noël n'aura pas lieu, elle sera remplacée par la fête de Pâques. La Commission des fêtes s'occupe activement de mettre sur pied l'organisation d'un concert et d'un bal au profit de la Caisse de Secours.

Avant de lever la séance, le président félicite au nom de tous, M. Delle Gaston, secrétaire adjoint, très dévoué, qui vient d'obtenir la médaille militaire, et sur sa proposition, un chaleureux vivat fut chanté à son intention.

Prochaine réunion trimestrielle le 18 décembre, tombola.

RECENSEMENT DES VÉHICULES AUTOMOBILES

Les opérations du recensement devant avoir lieu à partir du 1er décembre au lieu du 1er janvier, MM. les propriétaires de véhicules dont la carte grise a été établie après le 31 octobre 1932, sont invités à en faire connaître les numéros d'immatriculation au service des mines le plus tôt possible, à la Mairie, 2e étage, guichet 14, afin que les imprimés de déclaration puissent leur être adressés en temps utile.

D'autre part, il est rappelé à nouveau que les véhicules perdus par les propriétaires pour cause de vente, échange, vol, destruction, usure complète, doivent donner lieu à la remise d'une déclaration de perte sur imprimé spécial délivré par la Mairie et ce, dans les trente jours du fait qui l'a motivée.

LA SAINTE-CÉCILE A LA CŒCILIA ROUBAISIENNE

Le banquet traditionnel de Sainte-Cécile aura lieu le samedi 3 décembre, à 8 h., au local, 41, rue du Chemin de Fer.

Sociétés et Comités

CHORAL DU FONTENOY. — Ce soir à 20 h. 30, répétition générale à l'issue de laquelle réception de la Commission d'honneur et souhaits de Ste-Cécile.

SYNDICAT DES CONTRIBUABLES DE ROUBAIX ET ENVIRONS, 12, place de la Gare. — Vendredi 25 novembre, à 19 h., réunion du Conseil d'administration. Ordre du jour très important.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir mardi, à 20 h., fête intime. Souhaits de Sainte-Cécile. Présence indispensable.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

CENTRE SPORTIF MUNICIPAL. — La Commission de roulement se réunira au siège, vendredi 25 novembre, à 19 h., pour l'établissement du calendrier de décembre. Les délégués de clubs et groupements sont priés d'être exacts.

FOOTBALL-ASSOCIATION. — Continuant la série de ses succès, l'équipe de championnat vient de battre nettement par 3 buts à 0 le Sport Ouvrier Tourquennois, en un match comptant pour le championnat groupe « B » de l'U.S.S.G.T.

LA MAISON DU PORTE-PLUME
pas de confusion possible
à côté du « Gant Perrin »
LILLE — 78, Rue Nationale, 78 — LILLE
vous suggère d'offrir un **METEORE**, le porte-plume 100 % français. Il existe des modèles depuis 30 fr. — plume or 18 carats évidemment, — des portemine assortis à 15 fr. Faites-vous montrer le fameux **PULLMAN METEORE** combinant à la plume rentrante le remplissage par pression — pour la Sainte-Catherine et Saint-Eloi.

ÉTAT CIVIL

Naissances : Claude Brocquevielle, 114, rue de Rocroi ; Jacques Janssens, 115, rue Beaurewaert.

Publications : Marcel Declercq, plieur de tissus, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 36, et Suzanne de Waele, coupeuse à Hem ; Jean Lecompte, mécanicien, 53, boulevard de Mulhouse, et Emilienne Dubus, bobineuse à Wattrelos ; Emile Dupont, ébéniste, rue de Bouvines, cour Fontier, 7, et Lucienne Agache, bonnetière, rue de Bouvines, imp Devernay 6 ; Hector Dehaut, tisserand, 181, rue Jules-Guesde, et Fernande Lesage, soigneuse, 110, rue des Parvenus ; Etienne Waligora, manœuvre, 295, rue des Longues-Haies, et Anna Gola, couturière, 295, rue des Longues-Haies.

Décès : Delphin Le Sueur, 64 ans, 4, rue de Bavai ; Julie Monart, 69 ans, 35, rue d'Anzin ; Marie Vandenborre 41 ans, épouse Delcroix, 45, rue Vallon; Marthe Gay, veuve Maes, rue de Croix, cour Castel, 6.

Pompes Funèbres Génles, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 306

VINGT-QUATRE ANS APRÈS...

Il y a 24 ans que Salomé créa à Paris la vente des parfums au poids ; vente directe du fabricant à la clientèle, sans intermédiaire et en supprimant toute cette luxueuse présentation qui donne la préciosité aux parfums et produits de beauté, mais qui est parfaitement inutile. Cette méthode permit, tout en conservant des qualités supérieures, de baisser les prix de vente.

Cette manière de vendre remporta dès ses débuts un très grand succès. Malgré la guerre, malgré les crises commerciales, malgré les imitateurs qui, en vendant des qualités inférieures discréditèrent cette façon de vendre, le succès s'affirma et, aujourd'hui, les parfums Coryse se trouvent dans le montre entier.

Depuis le début du mois, au 17 de la rue Pierre Motte, un magasin entièrement remis à neuf, présente dans toutes les conditions d'hygiène voulues, les produits Coryse-Salomé, apportant ainsi à Roubaix, la note originale des commerces de luxe de Paris.

La nombreuse clientèle qui, depuis l'ouverture, visite ce magasin, atteste son succès auprès de nos charmantes roubaisiennes.

Les travaux ont été exécutés dans le minimum de temps par les entrepreneurs :

L'agencement et la menuiserie ont été exécutés par **M. J. Aricks**, artisan, 6, rue du Sentier, à ROUBAIX.

La Miroiterie Générale du Nord, 65, rue du Grand Chemin, ROUBAIX, (tél. : 6.97), a effectué dans le délai demandé, la pose des nombreuses glaces, tant intérieures qu'extérieures.

La Maison Maes-Béghin, peinture et ameublement, 44, rue J.-Guesde, a exécuté avec soin, les travaux qui lui furent confiés.

Pour tout ce qui concerne l'**Enseigne**, 21, rue Sainte-Thérèse, ROUBAIX.

WATTRELOS

L'Arbre de Noël de la Fraternelle des Combattants. — C'est pour obéir à une tradition toute de générosité que le Comité de la Fraternelle organise pour la treizième fois une grande séance récréative pour le 25 Décembre, au cours de laquelle l'Arbre de Noël sera allégé des jouets et objets utiles qui y seront suspendus, au profit des orphelins et enfants des Anciens Combattants wattrelosiens.

Seront admis à participer au dépouillement de l'Arbre de Noël tous les enfants n'ayant pas atteint dix ans dans la présente année.

Les inscriptions seront reçues pour les sociétaires, au siège, café Delcroix, 15, Grand'Place, les dimanches 20, 27 novembre, 4, 11 décembre, de 10 h. à midi. Se munir du livret de famille et de la carte d'adhérent.

Afin que le succès de cette réunion ne le cède en rien à ceux des années précédentes, le Comité fait un pressant appel à tous ceux dont l'aisance permet de participer à cette œuvre philanthropique.

Les Wattrelosiens, à qui l'on ne demande jamais en vain, voudront rivaliser d'ardeur pour égayer les enfants de ceux qui, avec tant de vaillance, luttèrent pour la libération du territoire.

A tous les donateurs le Comité exprime d'avance sa profonde gratitude. Ils pourront envoyer leurs dons, soit chez M. Hubert Cambray, président du Comité, 94, rue Carnot, soit au local des Combattants. Le Conseil d'administration informe les sociétaires que la cotisation de 1933 sera perçue à partir de ce jour.

Renouvellement des carnets de pain. — La population est informée que les nouveaux carnets prendront effet à partir du 1er janvier 1933. A cet effet, des demandes de carnets seront déposées aux adresses ci-après et où l'on pourra s'en procurer à partir de mardi prochain :

Maison du Peuple, 190, rue de Tourcoing; Devlaminck Jules, 21, rue d'Oran; Steux Charles, rue du Gauquier, 97-6; Hubaut Olivier, Plouys, 5; Veuve Six, rue du Mont-à-Leux, 32; Bocquet Emile, rue des 3 Pierres, 146; Deghin Henri, débit de tabacs, rue de la Martinoire, 368; Carpentier Léon, rue des Ballons, 166; Herminet Barthélemy, rue de l'Industrie, 106; Flipot Gustave, rue Carnot, 302; Seynaeve Albert, débit de tabacs, rue de Leers, 349; Delattre Arthur, débit de tabacs, rue Jules-Guesde, 259; Bureau des Carnets de pain, mairie annexe, 1er étage.

Les demandes dument remplies peuvent être remises chez les dépositaires ou au Bureau des carnets de pain.

Toutes les demandes devront, autant que possile, être retournées à la Mairie pour le samedi 26 novembre.

Musique Municipale. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale au siège, 22, Grand'Place.

Fanfare Accordéoniste « L'Avenir ». — Aujourd'hui mardi, à 19 h., répétition de la clique ; mercredi 23 novembre, à 19 h. 30, rassemblement au local en tenue et instrument, sérénade chez le président d'honneur ; jeudi, réunion de commission, instruction pour la Sainte-Cécile.

Union Belge. — La Commission prie les membres d'assister très nombreux aux funérailles de M. Léonard Bossuyt, qui seront célébrées aujourd'hui mardi, à 10 h., à l'église Saint-Vincent de Paul. Rassemblement avec le drapeau, 88, rue du Sapin-Vert, à 9 h. 30.

Syndicat des petits propriétaires. — Ce soir, à partir de 7 heures, permanence au siège de la section de Wattrelos, café Ghyselinck, 66 rue Saint-Joseph : renseignements, adhésions, conseils.

Etat civil. — Naissances. — Jean Delaunoy, rue Edouard-Vaillant, 22. — Ernest Germonprez, rue du Nouveau-Monde, 70-5.

Publications. — Vière Piens, dégorgeur, à Gavère, et Hélène Sobrie, soigneuse, rue du Gauquier, 97-6.

Décès. — Camille Vandoorme, 65 ans, s. p., rue des Poilus. — Suzanna Artner, veuve Macjsak, 69 ans, s. p., rue des Bons-Enfants, 26.

CROIX

Fonds municipal de chômage. — Voici les secours distribués pour la semaine du 1er novembre au 19 aux chômeurs croisiens. Le montant des allocations versées s'élève à la somme de 38.203 fr. 50 répartie comme suit : Chômeurs touchant 7 fr., 610; touchant 4 fr., 95 ; conjoints à 4 fr., 164 ; ascendants à 4 fr., 17 ; enfants de moins de 16 ans à 3.50, 316, soit au total : 1.232 personnes. — parmi les 705 chômeurs, il y a 565 hommes et 140 femmes — la semaine précédente, le montant des allocations versées s'élevait à 39.115 fr. 50.

Vaccination antivariolique. — Les enfants qui ont subi la semaine dernière la vaccination antivariolique sont informés qu'ils devront se présenter pour la révision. — Lundi 21 novembre, école de filles Jean Jaurès, A. France et école privée Bd Zola. — Mardi 22, écoles garçons Kléber, filles, Voltaire et école privée de garçons rue Eug. Guillaume. — Mercredi 23, école garçons V. Hugo, école privée de garçons, contour St-Pierre et de filles, 615, rue Kléber prol. Ceux qui ne se présenteraient pas à ces séances sont invités à fournir dans un délai d'un mois à la Mairie, Bureau d'hygiène, 2e étage, un certificat médical constatant leur vaccination.

Pharmacien de service : M. Samson, rue de Lille.

Association Lemiriste. — C'est à Croix que se tiendra cette année dans la première quinzaine de décembre, l'assemblée annuelle des délégués de l'Association Lemiriste des cantons de Roubaix et Lannoy, sous la présidence de M. Th. Marissal, président du groupement.

Boxe. — **Salle Vanhove.** — Entraînement obligatoire pour tous les boxeurs, mercredi, à 18 h. 30, principalement ceux qui boxent à Wasquehal le 26.

Etat Civil. — Publications : Dubois Ernest, mécanicien, rue de Metz, 75, et Vandewalle Marcelle, visiteuse, même adresse ; Dumoulin Elisée, mécanicien, rue Marceau, 16 et Desmet Gabrielle, encaisseuse, à Roubaix ; Devylder Arthur, mécanicien à Roubaix et Devries Marie, employée, rue Cherval, 13 ; Desmedt Léon, mécanicien à Lille et Risselin Marie, piquîrière, rue de Tunis, 12 ; Delan-Houplines et Cappelle Germaine, employée, boulevard Zola, 58.

Décès : Verheydt Elisabeth, veuve Voet, 82 ans, s.p., rue de Mulhouse, 26 ; Legrand Rosalie, épouse Sengier, 66 ans.

WASQUEHAL

UN ACTE DE MALVEILLANCE SUR LE GRAND BOULEVARD

Vers 18 h., M. F. Lauwers, imprimeur à Mouvaux, rue de Roubaix, 133, roulait en automobile sur le Grand Boulevard de Lille à Roubaix, accompagné de toute sa famille, lorsque entre le pavé de Lille et le Café de la Terrasse, il trouva tout à coup devant lui une énorme poubelle remplie d'ordures et de pierres, d'un certain poids. Le conducteur freina énergiquement pour éviter cet obstacle qui avait été posé là par des mains malfaisantes, dans le but de causer un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences. Le choc était pourtant inévitable et la voiture entra en collision avec l'obstacle imprévu.

La voiture faillit se renverser car la poubelle s'était encastrée complètement sous le moteur. La police locale fut prévenue aussitôt par M. Lauwers, qui eut la présence d'esprit de retirer de la chaussée centrale les pierres et la poubelle fortement endommagée.

La police recherche actevement le ou les auteurs de cet acte de malveillance.

Revision des vaccinations. — La revision des vaccinations opérées jeudi dernier contre la variole aura lieu jeudi, de 8 h. 30 à 9 heures, à la salle des fêtes de la Mairie, et de 10 h. 30 à 11 heures, à l'école maternelle du Capreau. Les personnes et enfants qui ont subi la vaccination sont invités à s'y presenter.

Consultation des nourrissons. — Aujourd'hui mardi, à 15 h., consultation des nourrissons à l'école maternelle du Capreau. (Lettres M à Z).

Cours d'adultes. — Ils ont lieu tous les mardis et vendredis, à 18 h. 30, à l'école des garçons du Capreau et sont ouverts à tous les jeunes gens de plus de 13 ans et son absolument gratuits.

Etat Civil. — Naissance : Joseph Vanhée, 22, place de la République.

Chez les Bouchonneux de Lœry. — La partie annuelle qui mettait aux prises au Café Moerman-Dumoulin, rue Delerue, l'équipe des « Jeunes » contre celle des « Vieux », a été suivie par de nombreux amateurs. Cette partie, dont l'enjeu était un sopur, s'est terminée par la victoire des « Vieux » commandés par Henri Favier, le président du club, battant aisément les « Jeunes », pourtant bien stimulés par leur capitaine Emile Pollet.

LYS-LEZ-LANNOY

UN MUTILÉ DE GUERRE A TENTÉ DE SE SUICIDER

Dimanche, vers 12 h. 45, un homme paraissant surexcité, pénétrait dans une prairie située près de la ferme de M. Bossut-Liagre, rue Négrier.

Après avoir parcouru en tous sens cette prairie, il se rendit près d'un hangar, où il appela son jeune fils A ce dernier, qu'il embrassa, il lui dit de prévenir sa mère qu'il allait se suicider.

Tandis que son fils courait éperdument mettre sa mère au courant des paroles prononcées par son père, l'homme tirait un coup de feu en l'air, puis se logeait successivement une balle dans la région du cœur et une autre dans la tête.

Au bruit des détonations, des voisins se précipitèrent